

<https://47.snuipp.fr/Plan-de-continuite-pedagogique>



Plan de continuité pédagogique

- À suivre - COVID 19 -

Date de mise en ligne : dimanche 23 août 2020

Dernière mise à jour : 23 août 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sorti le 17 juillet, le plan prévoit deux scénarios en fonction de la circulation du virus. La norme étant une rentrée normale en présentiel : « *Le scénario nominal de la prochaine rentrée est donc bien celui d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* ».
L'obligation scolaire reste également la norme.

Deux autres hypothèses sont envisagées en fonction d'une circulation plus ou moins active du virus.

Hypothèse 1 : des règles sanitaires plus strictes, entraînant une réduction des capacités d'accueil, notamment du fait des règles de distanciation, seraient appliquées en cas de circulation active du virus.

Hypothèse 2 : Une circulation très active du virus, localisée, nécessiterait la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée.

L'hypothèse 1 prévoit donc un enseignement hybride, entre enseignement en présentiel et enseignement en distanciel. La distanciation physique impose alors des effectifs allégés par classe, une partie des élèves seulement pouvant être accueillis.

La circulaire prévoit alors des exemples d'emploi du temps possibles à mettre en place.

La seconde hypothèse impose la fermeture des écoles, le distanciel se substitue au présentiel. La référence aux sites d'enseignement à distance : « Ma classe à la maison », « CNED » est proposée.

Ces deux hypothèses ne nous apprennent rien de nouveau, il s'agit là de la reprise des scénarios mis en place pendant la période de confinement pour l'hypothèse 2 et après le 11 mai pour l'hypothèse 1. Une seule différence c'est que l'obligation scolaire est la norme, le ministère semble avoir pris conscience des travers d'une scolarisation non obligatoire.

Ce « plan de continuité pédagogique » est publié le 17 juillet alors que les écoles sont fermées et les personnels en vacances. Ils le découvriront donc le 31 août, jour de la prérentrée. Il n'y a donc aucune anticipation et les équipes seront démunies si une des deux hypothèses est à mettre en place.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Lettre ouverte à Jean Michel Blanquer

Le SNUipp-FSU avait porté la demande de décaler la rentrée des élèves d'une semaine afin justement d'avoir le temps pour les équipes de prévoir les différents scénarios (voir à ce sujet la lettre ouverte des cosecétaires généraux adressée au ministre). Il s'agissait bien là d'anticiper pour éviter de reproduire les différentes erreurs lors de la période du confinement et du déconfinement. Le ministère reste comme toujours éloigné de la réalité des écoles et du terrain et n'entend pas les revendications des personnels.

Par ailleurs, ce plan ne permet pas de répondre à toutes les questions que les équipes auront à se poser à la rentrée.

Dans le cas de l'hypothèse 1, y aura-t-il des publics prioritaires qui bénéficieraient d'un enseignement en présentiel à temps plein ?

Quid des personnels à risque ?

Un enseignant devra-t-il assurer distanciel et présentiel ?

La circulaire prévoit un prêt d'équipement en matériel informatique pour les familles et les personnels, d'où proviendra ce matériel ? Quel financement est prévu ?

Plan de continuité pédagogique

Une fois de plus, le ministère est incapable de tirer les leçons de cette période et ne permet pas aux équipes d'anticiper les différentes situations.